

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	<b>17ème</b>
Nom de site		Numéro	T15716
Adresse du site	<b>73, rue Nollet</b>	Hauteur	R+6 (21m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes</b>		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>25/07/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>17/10/2019</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>17/12/2019</b>
Historique et contexte	<b>néant</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ). L'orientation des antennes est 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	2 à 11°
Estimation	<b>0° &lt;5V/m / 120° &lt;5V/m / 240° &lt;5V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	R+6
Divers	Pas de mesures récentes		

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz. 3 antennes existantes seront désactivées au titre de réserve antenne.		
Zone technique	des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.		
25.40m	25.40m		

**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER À PROXIMITÉ

**Carte du site  
au regard des  
hauteurs  
d'immeubles  
dans un  
rayon de 25m  
autour des  
antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
 [Logiciel de simulation : Aitol Radio]

**c) Conclusions**

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	16,5 m	19,5 m

**Vue des Antennes Avant/Après**

Prise de vue n°1

Etat de l'existant :



Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

**Azimut 0° :**



**Azimut 120° :**



**Azimut 240° :**

